

**Denoal Riche, président de l'entreprise DERVENN,**

**Nouveau parrain du Master Environnement-Droit**



Mardi 06 novembre 2018, il était 16h30, salle 209 à la Faculté de Droit et de Science Politique. Ils étaient tous présents, ils s'impatientsaient, ils avaient hâte de connaître leur nouveau parrain. Ils n'ont pas été déçus.

A l'issue du discours d'accueil par Afif Daher, coresponsable du Master Environnement-Droit, en présence de représentants de la Fondation de Rennes 1 et de membres du corps professoral, les premières paroles de Monsieur Denoal Riche, président de l'entreprise DERVENN, ont été adressées à l'ensemble de la promotion, les M1 et les M2 réunis. Il les a félicités d'avoir choisi le Master ED (<https://osur.univ-rennes1.fr/ED/>). Il a salué leur courage et leur lucidité d'avoir opté pour cette formation double compétence, prometteuse et futuriste. Il leur a promis d'être à leur écoute, de répondre à leurs attentes dans la mesure du possible, de les faire bénéficier de son expérience et de l'expertise de DERVENN dont le champ d'actions est très vaste (<http://dervenn.com/>). Il s'est engagé à les accompagner dans leur projet sous formes d'activités concrètes et de rencontres thématiques.

Avec des mots simples, directs, encourageants et chaleureux, Denoal Riche a transmis aux étudiants un message de volontarisme, de rigueur, de pragmatisme et de bon sens. Il leur a parlé de son parcours professionnel, de DERVENN, de sa vision moderne de l'entreprise et de ses rapports avec ses collaborateurs et salariés. Son discours a conquis l'auditoire qui l'écoutait avec intérêt. Il a pu mesurer les ambitions et les objectifs des étudiants qui se sont présentés individuellement.

La cérémonie a été clôturée par la signature de la charte de parrainage, suivie d'un pot convivial et d'échanges entre le nouveau parrain et certains étudiants.





Nos étudiants ont besoin de se frotter au monde professionnel, de le connaître, d'en mesurer les enjeux, les défis et les contraintes, mais aussi et surtout de découvrir et de saisir les opportunités professionnelles. Le parrainage du Master par une entreprise, par une collectivité locale, par un cabinet d'avocat ou par une association permet d'atteindre cet objectif, du moins en partie, et d'aider nos diplômés à intégrer progressivement le monde professionnel dans le domaine de leur choix. C'est ce qui a conduit la Fondation de Rennes 1 à mettre en place un dispositif de parrainage dont le Master

Environnement-Droit fut l'un des premiers bénéficiaires (<https://fondation.univ-rennes1.fr/actualite/les-entreprises-parrainent-les-%C3%A9tudiants-de-rennes-1>). Elle ne cesse de mobiliser des parrains parmi ses membres au profit de nombreux Masters de l'université de Rennes1.

Les marraines et parrains précédents ont su apporter leur pierre à la formation de nos étudiants et contribué à leur insertion professionnelle. A cet égard, les statistiques sur le devenir de nos diplômés sont éloquentes ; elles attestent le succès et la pertinence du Master Environnement-Droit qui répond grandement aux besoins du marché de l'emploi dans le domaine très étendu de l'environnement.

Denoal Riche y contribuera à son tour, sans nul doute. Les responsables du Master et les étudiants ont ressenti son enthousiasme et son désir de faire de ce parrainage un vrai rendez-vous utile, à travers les premiers échanges qu'ils ont eus avec lui.